

C'est en avril 1895 que M. Pierre Boucher de LaBruère fut appelé à succéder à l'honorable M. Gédéon Ouimet, comme surintendant de l'Instruction publique. C'est en avril 1916, que M. de LaBruère donna sa démission comme chef du département de l'Instruction publique, alors qu'il fut remplacé par l'honorable M. Delage, président de l'Assemblée législative. Il y avait donc vingt-et-un ans que cet homme distingué présidait aux destinées de l'Éducation en notre province, lorsqu'il dut abandonner son poste pour des raisons de santé. Durant les vingt-et-une années que M. de LaBruère a exercé la charge importante de surintendant, l'Instruction publique a fait d'immenses progrès en notre province. Il faut comparer, au point de vue de l'Éducation, 1894-95 avec 1914-15 pour se rendre compte des progrès réalisés durant les deux dernières décades. Dès son arrivée au département de l'Instruction publique, l'honorable M. de LaBruère se rendit compte, après avoir consulté et étudié, que notre organisation scolaire, bonne dans son ensemble, renfermait des points faibles qu'il importait de renforcer au plus tôt. Il convoqua d'abord les inspecteurs d'écoles en congrès,⁽¹⁾ afin de se rendre compte des besoins les plus pressants et s'assura en même temps le concours des éducateurs les plus renommés, et dès son premier rapport en octobre 1895, il formulait tout un programme d'améliorations, réclamées depuis longtemps par la presse pédagogique et les associations d'instituteurs. La création de nouvelles écoles normales de filles pour les catholiques;⁽²⁾ l'organisation des conférences pédagogiques diocésaines; l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire; la construction des écoles d'après des plans conformes aux exigences pédagogiques; la refonte des lois scolaires, sont mis à l'ordre du jour par M. de LaBruère. Et l'année suivante (1896), il s'intéresse aux gratifications aux instituteurs et aux institutrices, à l'amélioration de leur traitement, à la création du Bureau central, à l'enseignement ménager. Et dans la suite, chaque année, il signala les lacunes et les points faibles, suggérant chaque fois des réformes ou améliorations pratiques et possibles. Tour à tour, l'inspection des écoles, l'enseignement du dessin, la révision des programmes d'études, les écoles maternelles, etc., etc., furent l'objet de son attention. Sans bruit, avec discrétion, mais avec tact, persévérance et énergie, il mena à bonne fin la plupart des mesures dont il se fit le patron et souvent l'avocat.

De tous les services de l'Instruction publique, ceux des écoles normales et de l'inspection des écoles furent l'objet d'une attention particulière de la part de l'honorable M. de LaBruère. Sous son administration, le nombre des écoles normales fut porté de trois à quatorze et celui des inspecteurs d'écoles de 42 (34 catholiques et 8 protestants) à 52 (42 catholiques et 10 protestants). Afin de s'assurer du bon fonctionnement des écoles normales, devenues trop nombreuses pour que le surintendant pût en faire

(1) Le congrès fut tenu à Saint-Hyacinthe, les 21 et 22 août 1895.
(2) Il n'y en avait qu'une en 1895, celle des Dames Ursulines à Québec.